RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr
Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-98107

Département(s) de publication : **13, 30, 34, 59, 69, 75, 79, 84, 92**
Annonce n° **25-98107**
Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : CDG FPT 84
Type de Numéro national d'indentification : SIRET
N° National d'identification : 28840003900021
Ville : AVIGNON
Code postal : 84000
Groupement de commandes : Non
Département(s) de publication : 13, 30, 34, 59, 69, 75, 79, 84, 92

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr
Identifiant interne de la consultation : CDG_84_20250902W2_01
Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non
Nom du contact : Direction générale
Adresse mail du contact : directiongenerale@cdg84.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte
Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** La consultation est réservée aux organismes portant et provisionnant les risques objet du marché auquel ils postulent et pour lesquels ils disposent d'un agrément de l'autorité de contrôle nationale dont ils dépendent. Les intermédiaires d'assurance habilités à présenter des opérations d'assurance peuvent également candidater en complément de ces organismes. Tous les organismes d' assurance concourant directement à la couverture des risques objet d'un même marché doivent impérativement être membres du groupement (par exemple prestataire d'assistance si l' assistance n'est pas intégrée par l'assureur principal dans le périmètre de son contrat). La composition du groupement ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché (article R.2142-26 du Code de la Commande Publique). Cela n' est pas applicable à un membre du groupement dont la présence était liée à une variante ou

une prestation supplémentaire non retenue par l'acheteur. Cas de la coassurance : il est exigé que tous les co-assureurs soient identifiés au stade de la candidature et soient membres du groupement. Il est interdit pour un même opérateur économique de présenter plusieurs offres en agissant à la fois : - En qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ; - En qualité de membres de plusieurs groupements (sauf pour un risque accessoire au risque principal : par exemple assistance par rapport à l'assurance de la flotte). Un même opérateur économique ne peut être mandataire de plusieurs groupements pour un même marché.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Le soumissionnaire (ou tous les membres du groupement) auquel il est envisagé d'attribuer le marché public devra justifier ne pas être dans un cas d'interdiction de soumissionner dans les conditions décrites à l' article R 2143-3 du Code de la commande publique. Tout opérateur y justifiera de sa capacité financière au moyen de la déclaration du chiffre d'affaires global réalisé au cours du dernier exercice disponible.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Tout opérateur y justifiera de sa capacité professionnelle et technique au moyen de la justification de l'agrément et l'enregistrement ORIAS Pour justifier des capacités professionnelles et techniques d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l' exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique. En cas de groupement, l'appréciation des capacités professionnelles, techniques et financières est globale.

Technique d'achat : Sans objet
Date et heure limite de réception des plis : 06/10/2025 à 12:00
Présentation des offres par catalogue électronique : Exigée
Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Assurances pour les besoins du CDG 84
Code CPV principal - Descripteur principal :
Type de marché : Services
Lieu principal d'exécution du marché : 84000 AVIGNON
Durée du marché (en mois) : 60
La consultation comporte des tranches : Non
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non
Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot :** Dommages aux biens mobiliers et immobiliers

  Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 66515000
  Lieu d'exécution du lot : 84000 AVIGNON

- **Description du lot :** Responsabilité civile et risques annexes

  Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 66516400
  Lieu d'exécution du lot : 84000 AVIGNON

- **Description du lot :** Flotte véhicules et risques annexes

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 66514110
Lieu d'exécution du lot : 84000 AVIGNON

Section 6 - Informations Complementaires

Visite obligatoire : Non

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/09/2025